



UNE VISION DES HAUTES ECOLES A GENEVE : DES CAMPUS URBAINS INTÉGRÉS

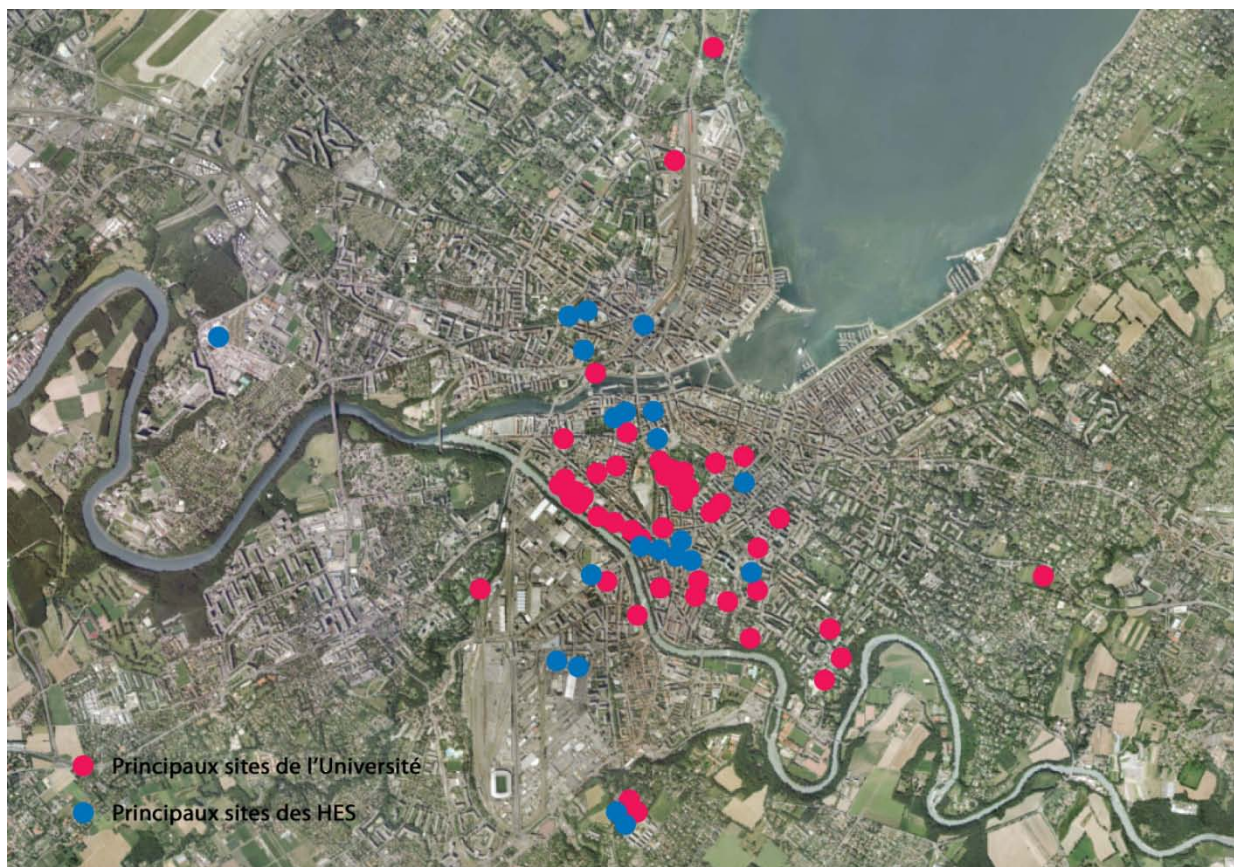
Préambule

L'augmentation du nombre d'étudiants et le développement des projets de formation et de recherche de l'Université de Genève et de la HES-SO Genève créent des besoins importants en matière d'infrastructure. Jusqu'à maintenant, la politique d'investissement des deux hautes écoles a été élaborée et conduite de manière indépendante au sein de l'Etat de Genève. Or, aujourd'hui, l'évolution du paysage des hautes écoles suisses, la volonté du Conseil d'Etat de favoriser les projets de collaboration entre les deux hautes écoles, ainsi que les projets de développement de nouveaux quartiers (Jonction et Praille-Acacias-Vernets), conduisent à jeter un regard nouveau sur la politique des bâtiments dédiés à l'enseignement supérieur à Genève.

L'Université de Genève et la HES-SO Genève se sont concertées pour définir quelques éléments de réflexion sur les bâtiments dédiés à l'enseignement supérieur. Les projets de collaboration entre les deux hautes écoles, liés aux besoins économiques, sociaux, de la santé et culturels du canton et de sa région, ont conduit à une vision harmonisée et rationnelle des bâtiments qui est régulièrement présentée au Conseil d'Etat, le présent document est la troisième version mise à jour depuis 2009.

Considérants

Parallèlement à la forte croissance du nombre d'étudiants dans les deux institutions, l'Université de Genève et la HES-SO Genève ont grandi en ordre dispersé dans la ville et le canton sur plus d'une centaine d'adresses.



L'Université de Genève et la HES-SO Genève ont un intérêt commun à coordonner leur développement, notamment concernant les bâtiments. On peut envisager d'une part des rocade pour que chacune des hautes écoles puisse constituer des centres de gravité et, d'autre part, la création de pôles regroupant les activités de même nature des deux hautes écoles, favorisant ainsi leur collaboration. La mise en œuvre de ces deux approches doit conduire à la création d'un nombre limité de grands pôles de l'enseignement supérieur à Genève, et autant de campus urbains. La proximité, voire l'imbrication des deux hautes écoles aura de nombreux avantages :

- **Réalisation d'économies de surface et abaissement des coûts de fonctionnement**, notamment par des infrastructures communes (salles de cours, bibliothèques, laboratoires et ateliers, cafétérias, accueil, etc.).
- **Optimisation des déplacements et rationalisation de la gestion des locaux**. Les deux écoles comptent 20'000 étudiants en formation de base et avancée, et 10'000 en formation continue. Outre les problèmes de fonctionnement, l'éparpillement actuel des locaux n'offre pas de solution à court, moyen et long terme pour satisfaire à l'augmentation prévisible des effectifs.
- **Développement de synergies dans l'enseignement et la recherche** avec des programmes et des projets de recherche coordonnés, voire communs. Le regroupement des lieux de formation sur un ou plusieurs "campus" renforce le lien communautaire et favorise les échanges entre professeurs et étudiants de différents domaines (facultés, départements, filières, etc.), relations essentielles dans le processus de création, de recherche et le rayonnement des hautes écoles.
- **Maintien des deux hautes écoles en ville en conservant les avantages du campus** tout en évitant leur défaut, c'est-à-dire la ghettoïsation en marge de la Cité.
- **Renforcement du lien avec l'économie**, que ce soit par la coordination des formations ou l'articulation entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée.
- **Optimisation de la collaboration entre l'Université de Genève et la HES-SO Genève**. La concentration des bâtiments sur quelques sites importants, facilitera la mise en œuvre de la volonté du Conseil d'Etat de favoriser les synergies entre les deux hautes écoles sur des projets académiques.
- **Augmentation du leadership de Genève et de sa région** dans le paysage des hautes écoles. L'excellence académique, internationalement reconnue de Genève, doit absolument être accompagnée d'une politique ambitieuse de développement des bâtiments et de regroupement des pôles de recherche. La qualité des infrastructures doit refléter la qualité des enseignements et des recherches.

Les projets de collaborations entre l'Université de Genève et la HES-SO Genève

La stratégie de développement des bâtiments des hautes écoles à Genève doit reposer sur un projet clair permettant de rationaliser l'utilisation des locaux par le partage de certaines infrastructures communes (bibliothèques, salles de cours, laboratoires, cafétéria, etc.) ainsi que par des rocades qui permettront de regrouper des pôles d'intérêt. Les pôles majeurs de collaborations entre l'Université de Genève et la HES-SO Genève sont au nombre de six.

Vision: Ce document représente la vision telle que définie par les Hautes Ecoles comme axe prioritaire de leur stratégie de développement. Néanmoins et afin de demeurer en résonance avec des aspects liés au développement du territoire du canton, certains éléments de ce document pourraient, le cas échéant, faire l'objet d'une nouvelle réflexion visant à un changement de localisation en raison notamment de freins à leur réalisation dans la forme envisagée initialement.

A. POLE DES SCIENCES

Le premier pôle, situé sur le site de l'Arve, est celui des sciences, de l'ingénierie et du transfert de technologie.

La Faculté des sciences de l'Université de Genève développe des activités de recherche dans des domaines de pointe et bénéficie d'une réputation internationale. De son côté, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) réalise des recherches appliquées pour proposer des solutions techniques et améliorer des processus.

Le rapprochement entre la Faculté des sciences et l'HEPIA sur un même site est un élément essentiel pour amener les découvertes scientifiques vers une application technologique utilisable par les entreprises et autres demandeurs. Il permettra de stimuler le processus d'innovation et de transfert de technologies qui représentent un enjeu capital pour la santé économique et sociale du canton de Genève et de sa région.

Les domaines prometteurs pour les futures collaborations, car des liens existent déjà, sont l'étude des matériaux et des traitements de surface (MANEP), les énergies appliquées et l'environnement (eau, sols, urbanisme, climatologie, mobilité, bassins versants, etc.).

Le processus de rapprochement autour du site de l'Arve est prévu en 3 phases.

1) Centre de créativité de Genève (Geneva Creativity Center)

Un projet à mettre en place à très court terme, particulièrement en cette période de mauvaise conjoncture, est le «Centre de Créativité de Genève» (Geneva Creativity Center), lieu de rencontres, d'échanges et d'événements entre les Hautes Ecoles et les entreprises de la région, permettant de stimuler la créativité et l'émergence de projets novateurs qui pourront se réaliser dans les 2 hautes écoles et les entreprises partenaires.

2) Centre de transferts de technologie - Parc des innovations

L'étape suivante consiste à développer un centre de transferts de technologie (déploiement à moyen terme du Centre de Créativité) permettant d'accueillir des laboratoires communs aux 2 hautes écoles, des start-up et spin-off dans des domaines à haut niveau de technologie. Si ce centre concerne évidemment en premier chef la Faculté des sciences et l'HEPIA, il devra pouvoir accueillir de jeunes entreprises issues d'autres unités de l'Université et de la HES-SO-Genève.

L'ensemble des besoins du Centre de transferts de technologie représente une surface d'environ 12'000 m2 bruts. L'affectation des locaux pourrait s'organiser selon la répartition suivante :

- Laboratoires et bureaux dédiés à des équipes de chercheurs provenant des hautes écoles, voire d'entreprises, et travaillant sur des projets multidisciplinaires.
- Locaux destinés à accueillir des start-up/spin-off en phase d'incubation sélectionnées sur la base de leurs besoins de collaboration avec le pôle.
- Plateforme de services proposant un accès partagé d'équipements pour les utilisateurs du centre.
- Bureaux pour les instances de conseil en matière de protection intellectuelle, de commercialisation et de coaching.

3) Pôle des sciences complété

A terme, il s'agit de regrouper sur un même lieu la Faculté des sciences et l'HEPIA favorisant ainsi les échanges entre professeurs et étudiants, processus essentiel de la création et de la recherche.

L'ensemble des besoins de l'ingénierie HES, dont les infrastructures actuelles (rue de la Prairie), construites initialement pour le secondaire II et ne répondant pas aux exigences d'une haute école, représente une surface totale de 30'000 m2 bruts de construction susceptible d'accueillir quatre départements d'enseignement et de recherche.

Par ailleurs, la construction de la dernière étape de Sciences III et du bâtiment de liaison entre Sciences II et III, permettrait d'absorber des besoins supplémentaires de la Faculté, d'intégrer Ecotox (situé depuis des années dans un pavillon provisoire), de créer la "grande bibliothèque des sciences", attendue depuis plus de 20 ans, ainsi qu'une cafétéria répondant aux besoins des utilisateurs. Par effet de rocade, lorsque l'EPGL (Ecole de Pharmacie Genève Lausanne) aura intégré ses nouveaux locaux du CMU, des surfaces "sur site" pourront être attribuées à des groupes de recherches actuellement dispersés dans des locaux loués aux 4 coins du canton.

Malheureusement, le site actuel des sciences, situé sur la rive droite de l'Arve, n'offre pas une capacité d'accueil suffisante pour permettre le rapprochement avec l'ingénierie. En effet, l'enchaînement des différentes étapes de construction liées au regroupement des sciences nous mène à l'horizon 2030-2035 et ne laisse qu'environ 7'600 m2 bruts de plancher disponibles, sans tenir compte des facteurs de croissance, alors qu'il en faudrait au moins cinq fois plus pour, d'une part, installer l'HEPIA et prévoir des espaces de réserve pour la physique et l'astrophysique notamment.

En conséquence, la nécessité de prévoir une extension à moyen/long terme du pôle sur la rive gauche de l'Arve, à l'intérieur du périmètre du PAV, s'impose comme la seule solution pertinente pour accueillir les trois éléments ci-dessus. Ce ne sont donc pas moins de 60'000 m2 de surface brute de plancher qu'il

faut envisager pour la création, au sein du PAV, du centre de transfert de technologie et du futur pôle des sciences et de l'ingénierie.

En outre, nous avons appris que l'entreprise Firmenich voudrait quitter le site de la Jonction. Ce départ pourrait constituer une solution alternative à nos besoins communs car une partie des bâtiments techniques ont la typologie adéquate et permettraient, sous réserve d'une étude de faisabilité le confirmant, d'obtenir le volume suffisant pour installer l'ensemble du projet commun dans la même zone géographique.

Par ailleurs, le 15 mars 2010, les Conseillers d'Etat chargés du DCTI et du DIP, la Fondation Wilsdorf et la direction de l'Université ont envisagé un développement sur la parcelle des Vernets. Celui-ci pourrait consister en un projet d'envergure qui comprendrait quatre volets:

- Des logements pour étudiants des Hautes Ecoles pour répondre à une situation critique.
- Les premières étapes du rapprochement entre l'HEPIA et la faculté des sciences, notamment par des laboratoires communs dans un centre de transferts de technologie.
- Un espace public de démonstration scientifique, prenant en compte les succès du Physiscopie (déjà visité par 3'000 élèves du secondaire) et de l'exposition Génome (127'000 visiteurs en cinq mois).
- Un bâtiment de laboratoires pour les sciences physiques, un fleuron scientifique de renommée mondiale.

B. POLE DE SANTE

L'émergence de nouveaux besoins sanitaires, l'évolution de la médecine, les nouveaux modes de prise en charge des patients et la croissance des coûts de la santé sont des éléments qui ont un impact important sur l'évolution des formations médicales et paramédicales, ainsi que sur leurs interactions. La création d'un pôle santé/médecine, regroupant tous les différents acteurs de la santé dans le quartier des HUG, s'inscrit parfaitement dans ce processus.

Pratiquement, l'Université est en phase de regroupement de toutes ses activités liées à la médecine sur le site du CMU (école de pharmacie, médecine dentaire, école d'éducation physique et du sport, institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport) et la HES-SO Genève cherche à regrouper l'ensemble des formations paramédicales, actuellement réparties dans deux quartiers éloignés (Champel et Acacias). Un regroupement de la Haute école de santé (HEdS) sur le plateau de Champel (avenue de Champel/chemin Thury), où il manque environ 6500 m² de locaux, n'est possible que si une rocade est réalisée avec le degré secondaire II qui y occupe des locaux et qu'une extension neuve des locaux soit envisageable de manière à augmenter la capacité d'accueil sur ce site à environ 1000 étudiants.

Au niveau de la direction du DIP, l'accord de principe a été donné pour procéder à cette rocade. Ainsi, pour autant que les conditions ci-dessus soient respectées, les surfaces libérées et augmentées sur le site de Champel permettront de satisfaire la totalité du programme de la HEdS et de rapatrier les filières de physiothérapie et de diététique actuellement localisées à la rue des Caroubiers (Acacias).

Ces regroupements d'activités médicales au CMU et à la HEdS, bâtiments situés aux abords immédiats de l'hôpital, permettront aux deux institutions d'intensifier leurs collaborations dans le domaine de la formation bachelor & master, formation continue et recherche, ainsi que d'utiliser des infrastructures communes (laboratoires, salles de cours, infrastructures pour la médecine sportive et la physiothérapie, bibliothèque, cafétéria, etc.). Les nouvelles infrastructures issues de ces regroupements doivent également permettre d'accueillir plus d'étudiant-e-s afin de répondre à la grave pénurie de personnel de santé que l'on observe notamment à Genève et sa région. Celles-ci trouveraient également tout leur sens dans le cadre de l'élaboration notamment d'un Master commun (UNI-HES) en soins intégrés et l'aménagement d'un centre de simulation permettant une formation en compétences cliniques interprofessionnelles sur une surface de 1500 m².

Si les pôles « sciences » et « santé » s'imposent, l'articulation des autres pôles est plus complexe et devra faire l'objet d'un examen de plusieurs variantes, dont celles décrites ci-dessous. Les

développements urbains des périmètres Praille-Acacias-Vernets, Jonction et Pont-Rouge pourraient en effet contribuer aux solutions.

C. POLE DE GESTION

Avec la section des Hautes études commerciales (HEC) et la Haute école de gestion de Genève (HEG), le pôle de la gestion représente un des grands potentiels de rapprochement entre les deux hautes écoles, voire même de réunion dans le cadre d'une "business school". D'ailleurs, les deux entités collaborent déjà significativement dans un certain nombre de domaines.

La structure économique du canton de Genève reposant essentiellement sur le secteur des services, le rapprochement entre la HEG et HEC recevrait un fort soutien des milieux économiques genevois pour autant que la différenciation et la richesse des approches, académiques et axées sur la pratique, soient maintenues.

Ce rapprochement pourrait se faire sur le site de Batelle à Carouge. Le projet de loi concernant le bâtiment B pour la Haute école de gestion (HES) sera d'ailleurs prochainement soumis au Grand Conseil. Une fois ce bâtiment construit, la direction générale de la HES-SO Genève, sise actuellement au Lignon, pourra revenir sur le site de Batelle (bâtiment F). La présence du Centre universitaire d'informatique (bâtiment A) et le développement de certaines activités d'HEC sur le site offrent des possibilités d'importantes synergies dans le domaine de la gestion. Du côté de l'Université, des discussions sont également en cours concernant le site de Pinchat et un transfert partiel de HEC et de sa formation continue, ou de la totalité de la Faculté des sciences économiques et sociales (SES). A terme, la réunion sur ce site de HEC, HEG et leur formation continue formerait une véritable « Business School ».

Cependant, la situation à Battelle ayant fortement évolué depuis l'adoption, en juin 1994, du PLQ 20566, le Conseil d'Etat a décidé de procéder à une révision du plan de quartier qui n'est pas adoptée à ce jour. Cette révision a pour objet de préciser la nature des espaces extérieurs à aménager et des constructions encore à réaliser. Il est notamment prévu l'édification de deux nouveaux bâtiments (C1 et D) qui représentent un enjeu capital pour la réalisation cohérente du pôle UNI/HES sur ce site. Globalement, ce ne sont pas moins de 33'000 m² de surface brute à bâtir (sous-sol non compris), qui doivent encore pouvoir être réalisés faute de quoi le regroupement prévu ne pourra se faire.

Les habitants du quartier de la Tambourine s'opposent à l'augmentation de la densité sur le site de Batelle ainsi qu'à la construction du bâtiment B qui fait l'objet d'ailleurs d'un recours devant le Tribunal administratif. Or, pour réaliser ce pôle de gestion, il est impératif que les différents blocages puissent être levés rapidement. Si tel n'était pas le cas, il faudrait impérativement trouver une alternative pour ne pas prêter le développement des deux hautes écoles. Cette alternative pourrait être le site « Pont-Rouge » dans le cadre du projet SOVALP.

Le projet SOVALP constitue en effet un des plus grands projets de la région genevoise situé à moins de 2 kilomètres du centre ville et sur le tracé du CEVA. Les CFF y sont propriétaire d'une surface d'environ 180'000 m² bruts de plancher et sont très intéressés à diversifier les activités sur le site en proposant aux hautes écoles une surface de 10'000 à 40'000 m² bruts de plancher.

Ce type de partenariat entre les CFF et des hautes écoles a déjà été réalisé avec grand succès dans plusieurs villes de Suisse. Il offre d'indéniables avantages en termes financiers, de rapidité d'exécution, de mobilité des étudiant-e-s et des professeur-e-s, ainsi que d'animation et développement d'un nouveau quartier.

Le projet SOVALP offre une alternative extrêmement intéressante pour le pôle gestion en cas de blocage persistant sur le site de Batelle. Il peut être également une option pour y développer d'autres pôles ou projets qui ne trouveraient pas une issue favorable sur les sites initialement prévus. Nous pensons en particulier aux pôles des arts, à celui de la formation continue ou encore au centre de transfert de technologie.

D. POLE DES SCIENCES HUMAINES

La Faculté des lettres de l'Université est répartie essentiellement sur les bâtiments des Bastions et des Philosophes. Ces bâtiments historiques font l'objet d'un projet de rénovation. Ils forment, avec le bâtiment administratif d'Uni-Dufour, un périmètre d'interaction avec la Cité grâce à de grandes salles de Conférences et à la Bibliothèque de Genève. Ce périmètre reste à distance raisonnable du bâtiment ouvert d'Uni-Mail et ses Facultés de droit, de psychologie et sciences de l'éducation, et de sciences économiques et sociales pour former le centre de gravité des sciences humaines pour plus de 8'000 étudiants dans un périmètre de 800 mètres de diamètre. Les possibilités de développement des infrastructures sont limitées.

Du côté des HES, la Haute école de travail social (HETS) est répartie sur deux bâtiments principaux et quelques locations, dans un périmètre situé entre la rue Prévost-Martin et la rue Pré-Jérôme (Plainpalais).

De longue date, des relations de proximité se sont instituées entre la HETS (anciennement Institut d'études sociales de Genève) et les Facultés des sciences économiques et sociales (FSES) et de psychologie et sciences de l'éducation (FPSE) de l'Université : présence officielle d'un-e professeur-e de la FPSE et d'un-e professeur-e de la FSES dans le Conseil de Fondation de la HETS ; partenariat entre le Département de sociologie et l'Institut d'études sociales pour la création, dès le milieu des années 1970, et le développement du Certificat de perfectionnement en politique sociale ; convention de collaboration entre la FPSE et la HETS, signée en 1995 et renouvelée en 2007, pour la formation des thérapeutes en psychomotricité ; collaborations de recherche et/ou d'enseignement.

Par ailleurs, plus de la moitié du corps professoral de la HETS est diplômé (doctorat, diplôme d'études supérieures ou licence) de l'une ou l'autre des deux facultés partenaires et un certain nombre a été assistant-e ou collaborateur-trice de recherche à l'Université. C'est dire l'importance de la culture partagée et tout l'intérêt d'une poursuite et d'un renforcement des collaborations, en association bien sûr avec la Haute école de santé qui se caractérise en partie par les mêmes liens de proximité et qui est fortement inscrite, dans ses enseignements et ses recherches, dans une perspective « sciences humaines ».

Dans le cadre de ce pôle des sciences humaines, des roades ou des partages d'infrastructures sont envisageables, si on y inclut les bâtiments libérés à terme par la HEAD (bd Helvétique et rue Général Dufour).

E. POLE DES ARTS ET DES NEUROSCIENCES

Le Conseil d'Etat souhaite implanter un campus intégré pour les arts et les sciences à la Jonction, qui s'inscrive aussi dans le cadre du rapprochement entre l'Université et les HES. Plus précisément, il s'agit d'y regrouper la Haute école de musique (HEM) et la Haute école d'art et de design (HEAD) ainsi que d'y implanter un centre d'étude du cerveau, ouvert au public et consacré aux mécanismes de l'expérience artistique. C'est une occasion spectaculaire de rassembler les meilleures connaissances artistiques et scientifiques, de développer à Genève les recherches interdisciplinaires sur le cerveau et l'expérimentation artistique, de combiner les savoirs les plus avancés et les transférer dans la vie sociale et l'activité économique.

Au cours de leur développement, les deux écoles d'arts ont été dispersées sur plus de douze sites répartis dans la ville dont certains sont vétustes et ne répondent pas aux exigences fixées de la Confédération. Cet éparpillement est coûteux et ne permet ni de satisfaire à l'ambition artistique qu'est en droit d'attendre une ville comme Genève ni de favoriser le rapprochement des arts avec les neurosciences. Le potentiel de construction dans le périmètre du centre ville est très limité. Le Conseil d'Etat, l'Université et la HES-SO Genève souhaitent profiter de l'emplacement unique de la Pointe de la Jonction pour y développer un campus pour les arts et les sciences, qui contribue à renforcer le prestige international de Genève et recentrer des activités académiques dans le périmètre de l'Arve.

Le regroupement de la HEAD et de la HEM sur un même site permettrait une intégration des arts dans un ensemble unique de pratiques artistiques différentes, de renforcer les collaborations interdisciplinaires entre plusieurs formes d'art, et de partager des infrastructures. Ce regroupement sur le site de la Jonction permettra de libérer des surfaces utiles pour un regroupement des activités de formation continue par exemple ou pour satisfaire à d'autres besoins de l'Université et de la HES-SO

Genève. Il est impératif, cependant, que le Conseil d'Etat, en confirmant cette localisation, s'engage à garantir la réalisation du pôle des arts sur ce site et ceci quelle que soit l'évolution globale du projet de La Pointe de la Jonction.

Au-delà, il s'agira de créer sur le site de la Jonction une plateforme artistique pluridisciplinaire ouverte au public, liée au processus de création, d'invention, et d'innovation, impliquant également le département d'histoire de l'art et de musicologie de l'Université, et en collaboration constante avec d'autres institutions culturelles, notamment le Mamco

Aux côtés et avec les Ecoles d'art réunies, l'Université développera des recherches et des enseignements sur les mécanismes de création et d'appréhension artistiques. Le développement spectaculaire des sciences cognitives permet non seulement d'étudier de tels mécanismes, mais aussi de stimuler la production et la perception artistiques en renouvelant de manière radicale un dialogue ancien – et souvent oublié – entre forme et sens, raison et émotion. Les départements de l'Université de Genève actifs en neurosciences fondamentale ou cliniques resteront principalement au Centre médical universitaire (CMU) et aux HUG. Toutefois, sur le site, l'implantation d'une unité de recherche interdisciplinaire est prévue, unité dont les travaux visent à développer des approches novatrices pour l'étude du comportement, de la cognition et des émotions. Un espace d'interface avec la cité, qui donnera l'occasion au public d'interagir avec la science et les arts, est également planifié. L'espace sera également structuré autour d'une exposition qui présentera les concepts nouveaux développés par les études sur le cerveau.

Le canton de Genève, avec ses écoles d'art, le «Brain and Behaviour Laboratory» et les pôles de recherche nationaux consacrés aux sciences affectives et aux bases neuronales des maladies mentales, est idéalement doté pour mener un ambitieux projet plaçant ainsi notre région aux avant-postes des neurosciences et des arts.

F. POLE DE FORMATION CONTINUE

En matière de formation continue, les deux hautes écoles touchent très souvent un public de professionnels dans des domaines de formation qui leur sont proches comme la gestion, l'environnement, ou encore l'informatique. Par ailleurs, même si la formation a des axes d'enseignements différents, elle nécessite l'engagement de ressources qui peuvent être facilement mutualisées. Ainsi, les deux hautes écoles ont tout intérêt à coopérer étroitement en matière de veille, d'évaluation des besoins, de contrôle qualité, de communication ou encore de gestion administrative des cours de formation continue. Il est à noter que la convention d'objectifs liant l'Etat et l'Université de Genève prévoit de créer avec la HES-SO Genève une plateforme commune de soutien à la formation continue pour améliorer la cohérence du portefeuille et de l'offre proposée, en adéquation avec les besoins de la région. Une convention de collaboration entre les deux hautes écoles est d'ailleurs sur le point d'être signée dans ce domaine.

Actuellement, l'Université de Genève offre 132 programmes diplômants pour 3250 participants auxquels s'ajoutent 125 programmes qualifiants pour 7252 participants. La croissance du volume de formation continue a été très importante, passant de quelques 157 participants formés en 1991 à quelques 10'500 participants en 2009 (formation diplômante et qualifiante). Quant à la HES-SO Genève, partie de pratiquement rien il y a une décennie pour la plupart de ses écoles, elle dispense aujourd'hui 42 programmes diplômants accueillant près de 950 participants et plus de 30 programmes qualifiants pour environ 1800 participants.

Pour permettre à la Formation continue de poursuivre son essor exceptionnel, il devient indispensable de regrouper toutes les activités qui lui sont liées dans un même bâtiment.

Les cours de la Formation continue ont un coût élevé pour les participants qui autofinancent leurs études. Ils s'attendent à des prestations irréprochables aussi bien du point de vue de l'enseignement que des infrastructures et des services. Aujourd'hui, les prestations fournies aux participant-e-s de la Formation continue sont insuffisantes du point de vue des services logistiques et des équipements et le risque est grand de voir ces clients, se tourner vers d'autres villes offrant de meilleures conditions d'études.

Idéalement l'emplacement d'une plateforme commune de formation continue devrait disposer d'au moins 1'500 m² nets et être le plus central possible. La proximité de la gare serait un très net avantage pour toucher également une population provenant de l'arc lémanique et au-delà. La plateforme commune pourrait prendre place sur le site de La Prairie, de James Fazy ou de la zone Pont Rouge, en fonction de la libération de ces sites dans le cadre des rocadés liées à la création des différents pôles.

G. POLE DE RELATIONS INTERNATIONALES - Développements Rive Droite

Siège de nombreuses organisations internationales et ville internationale, Genève se doit de développer ce champ dans la formation et la recherche. L'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement, propose des enseignements postgrades et des recherches dans ce domaine. L'Université, notamment par son Institut Européen, ses facultés de droit, de sciences économiques et sociales, et de lettres, fait de même avec des enseignements de base et approfondis, et des recherches. Le bachelor en relations internationales, mis sur pied récemment, a vu un afflux exceptionnel d'étudiants, avec plus de 500 inscrits en première année en 2009. Finalement, ce domaine fait aussi partie des priorités de la Convention d'objectifs de l'Université. Un développement concerté des deux institutions s'impose, avec potentiellement à terme une restructuration au sein de l'Université, un rapprochement institutionnel et une approche intégrée du développement des bâtiments, notamment sur la rive droite.

H. LE LOGEMENT ETUDIANT

Dans le contexte de crise générale du logement que connaît le canton de Genève et au regard de l'offre de formations toujours plus riche dispensées par l'Université et la HES-SO-Genève, ainsi que de la mobilité grandissante des étudiants, les besoins en matière de logement pour personnes en formation sur le territoire genevois vont croissants et les difficultés auxquelles sont confrontées les deux institutions pour mettre à disposition des logements à des loyers raisonnables vont en s'accroissant au fil des ans, ceci au détriment de l'attractivité de Genève comme lieu de formation.

Aujourd'hui, avec les quelque 4'300 étudiants de la HES-SO Genève et les 15'000 étudiants de l'Université, plus de 8'500 étudiants doivent trouver un logement dans le canton. Entre l'Université et la HES, ce ne sont, aujourd'hui, qu'environ 1500 lits qui sont mis à disposition des étudiants des hautes écoles.

Cette situation est préoccupante en raison de l'accroissement continu des effectifs des deux institutions. Selon des enquêtes régulières menées par les deux institutions et des échanges d'informations réguliers, ce sont plus de 500 nouveaux étudiants qui n'ont pas trouvé de solutions de logement durable ces dernières années et les dernières évaluations indiquent que le nombre d'étudiants dans les 15 prochaines années va avoisiner les 25'000 personnes, soit un besoin de 1'200 lits supplémentaires dans une quinzaine d'années.

L'Université a initié un projet visant à implanter à court terme, environ 400 lits sur son terrain de Pinchat. Des contacts ont été pris avec différentes communes du canton pour trouver des solutions à moyen et long termes. De même, le PAV pourrait apporter des éléments de réponses à cette problématique qu'est le logement étudiant.

CONCLUSION

Compte tenu de l'évolution du paysage des hautes écoles en Suisse, en particulier à Genève, auquel s'ajoutent les projets de développement de nouveaux quartiers (PAV, Jonction), l'Etat de Genève a une chance historique de se doter d'une **vision globale de l'organisation et du développement des bâtiments dédiés à l'enseignement supérieur** à Genève.

L'examen conjoint des planifications, désormais clairement établies, des deux Hautes écoles a d'ailleurs révélé, malgré les différences et les disparités entre les deux entités, la prise en compte de plusieurs principes de planification largement convergents, à savoir :

- La nécessité de rationaliser et de regrouper les infrastructures de manière à optimiser les coûts d'investissement et à simplifier l'exploitation du parc immobilier.
- La volonté, à travers la notion de pôles de compétence, de favoriser, sous de nouvelles formes, les synergies et la collaboration pluridisciplinaire entre les différents domaines.
- L'importance de disposer d'une planification adaptée, non seulement à l'évolution démographique des institutions, mais également aux changements et aux évolutions, de plus en plus rapides, des savoirs et des technologies.
- La nécessité, pour garantir un haut niveau d'attractivité et de visibilité, de maintenir les campus intra-muros et de les doter de capacités d'hébergement appropriées tant pour les étudiants que pour les professeurs.
- La prise de conscience du rôle accru des hautes écoles sur le plan régional, national et international en termes de leadership académique et scientifique.
- Le poids du transfert de technologie par les hautes écoles comme moteur du dynamisme économique et de la création d'emplois.



Sur la base de ce constat, nous sommes convaincus de la pertinence d'élaborer une stratégie commune en matière de développement de nos infrastructures. Le présent document propose quelques pistes, comme hypothèses de travail pour une collaboration future. Ces éléments sont indissociables parce qu'ils provoquent des effets en cascade et permettent de ne pas laisser des unités d'enseignement et de recherche (écoles/facultés/section/etc.) isolées, ce qu'aucune des deux hautes écoles ne souhaite. L'un des éléments-clés, permettant la mise en place des différentes collaborations, reste cependant la mise à disposition de sites suffisamment grands pour accueillir les pôles.

Par rapport au document qui avait été remis au Conseil d'Etat le 30 juin 2010, nous constatons que la vision d'une planification par pôles devient difficile sans une gouvernance claire du projet, notamment par création d'un groupe de pilotage qui permettrait la mise en œuvre concrète de cette vision.. nécessaire à la création de pôles forts et cohérents.

Pour l'Université de Genève et la HES-SO Genève, il est capital de pouvoir mettre en œuvre, avec un soutien fort et convaincu de nos autorités, une politique des bâtiments cohérente et rationnelle qui permette, ensemble ou à défaut individuellement, la création de pôles ou de "campus" sources de rayonnement et d'innovation.

Genève, le 7 avril 2011

Résumé

La situation d'éclatement actuel des bâtiments de l'Université et de la HES-SO Genève sur plus de cent adresses conduit à des redondances d'infrastructures et s'oppose à des synergies dans la formation, la recherche et le transfert de technologie. Les deux écoles ont proposé un projet de six pôles intégrés. Le projet a été revu suite à la demande du Conseil d'Etat.

Pôle des sciences. Le rapprochement de la Faculté des sciences de l'Université et de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) est un élément moteur du transfert des découvertes scientifiques vers l'innovation et l'application technologique. Ce rapprochement ne pourra pas se faire sur le seul site de la Faculté des sciences au bord de l'Arve. Le site de la caserne des Vernets et celui de l'entreprise Firmenich seraient parfaitement adaptés.

Pôle de la santé. La création d'un pôle santé/médecine, regroupant tous les acteurs de la santé peut se faire dans le quartier des HUG. L'Ecole de pharmacie sera transférée dans les constructions en cours CMU5/6. La HES-SO Genève, elle, peut regrouper l'ensemble des formations paramédicales, actuellement réparties dans deux quartiers éloignés (Champel et Acacias). Un regroupement de la Haute école de santé (HEdS) sur le plateau de Champel (avenue de Champel/chemin Thury), nécessite une rocade avec le degré secondaire II et la possibilité de réaliser sur ce site une extension du bâtiment de manière à y accueillir 1000 étudiants. A ce stade un étude de faisabilité s'impose.

Pôle de la gestion. La section des Hautes études commerciales (HEC) et la Haute école de gestion de Genève (HEG) représentent un des grands potentiels de rapprochement entre les deux Hautes écoles, pour former à terme une "business school". Une solution de ce type à Batelle, permettrait une délocalisation des autres filières de SES -sciences économiques- sur Pinchat.

Pôle des sciences humaines. La Faculté des lettres occupe les bâtiments des Bastions (en cours de rénovation) et des Philosophes. Ils forment, avec UniMail, un périmètre d'interaction avec la Cité grâce à de grandes salles de Conférences et à la Bibliothèque de Genève. Du côté des HES, la Haute école de travail social (HETS) est répartie sur deux bâtiments principaux et quelques locations, dans un périmètre situé entre la rue Prévost-Martin et la rue Pré-Jérôme (Plainpalais). La réflexion doit se poursuivre.

Pôle des arts et des neurosciences. Avec le regroupement initialement prévu de la HEAD sur le site de la Prairie/rue de Lyon et de la HEM sur un autre site, il n'y avait pas à proprement parler de *pôle des arts*. Le regroupement sur un même site permettrait de créer une plateforme artistique transversale et pluridisciplinaire, intégrant plusieurs formes d'arts de la HEAD et de la HEM mais aussi différents départements de l'Université de Genève. Le site de la Jonction apparaît comme la solution la plus intéressante d'autant plus qu'elle s'inscrit dans un projet plus large de Jonction entre les arts et la science. En effet, le canton de Genève, avec ses écoles d'art, le «Brain and Behaviour Laboratory» et les pôles de recherche nationaux consacrés aux sciences affectives et aux bases neuronales des maladies mentales, est idéalement doté pour mener un ambitieux projet plaçant ainsi notre région aux avant-postes des neurosciences et des arts.

Pôle de la formation continue. En matière de formation continue, les deux Hautes écoles touchent très souvent un public de professionnels dans des domaines de formation comme la gestion, l'environnement, ou encore l'informatique. Le nombre de programmes a été multiplié par cinq en dix ans. Une plateforme de formation continue de 1'500m² à proximité d'une gare serait idéale. Cela peut être le site de la Prairie, de James-Fazy ou de la zone Pont-Rouge. Un partenariat avec le privé pourrait être développé.

Pôle de relations internationales. La vocation internationale de Genève serait renforcée par une mise en commun des forces des Hautes Ecoles. La collaboration entre les deux institutions (Uni et HEID) pourrait aboutir à un rapprochement institutionnel et une approche intégrée du développement des bâtiments, notamment sur la rive droite

Le logement étudiant. Aujourd'hui, pour attirer et retenir tant les étudiants que les professeurs, il ne suffit plus aux hautes écoles d'exceller dans leurs domaines de compétences, mais il est impératif de leur offrir des conditions de vie à la hauteur de la qualité académique proposée. Cela passe, entre autres, par la mise à disposition d'un nombre suffisant de logements de qualité à des conditions financières abordables. Compte tenu de la situation du marché de l'immobilier genevois, il est indispensable que les hautes écoles intègrent cette donnée dans leurs projets d'extensions afin de pouvoir répondre aux attentes immenses dans ce domaine.

La mise en place de certains pôles sera compromise si de nouvelles zones ne sont pas attribuées à ce programme, notamment dans le périmètre du PAV et de la Jonction. Pour l'Université de Genève et la HES-SO Genève, il est capital de pouvoir mettre en œuvre, avec un soutien fort et convaincu de nos autorités, une politique des bâtiments cohérente.